

*L'Adresse—M. Nunziata*

Que coûtera aux Canadiens la décision d'aider le premier ministre? Nous savons que la construction coûtera 15,8 millions de dollars de plus. C'est un gaspillage colossal de l'argent des contribuables. Et ce n'est pas tout. Les coûts d'exploitation s'élèveront à 3 millions de plus par année. Où est le sens de la justice économique de ce gouvernement? Pour satisfaire le premier ministre, les contribuables canadiens sont forcés de payer 15,8 millions de plus en frais de construction et 3,3 millions de plus chaque année en frais d'entretien. Le vérificateur général est en train d'étudier cette décision, et il fera rapport au Parlement le 21 octobre. Il n'y a aucun doute qu'il critiquera sévèrement le gouvernement d'avoir pris cette décision.

**M. Malone:** Comment le savez-vous?

**M. Nunziata:** La simple logique vous dit, mon ami, que si vous déplacez une prison pour répondre au désir du premier ministre et qu'il en coûte 15,8 millions de dollars de plus, le vérificateur général va critiquer sévèrement cette décision.

Ceci m'amène encore une fois à mettre en doute la crédibilité du gouvernement actuel. Il semble s'inquiéter au sujet du déficit. De ce côté-ci de la Chambre, nous considérons qu'il est important de dépenser l'argent des contribuables de façon raisonnable.

**M. Malone:** Quand avez-vous pensé à cela?

**M. Nunziata:** Pourtant, le gouvernement est prêt à gaspiller 15,8 millions dès le début et 3 millions par année à cause du premier ministre. Le premier ministre a-t-il le courage de répondre aux questions de la Chambre? Non. Il n'a ni le courage ni la force de caractère voulus pour se lever et essayer de justifier cette décision.

**M. Malone:** J'invoque le Règlement. Premièrement, insinuer que le député manque de courage est antiparlementaire, comme le confirme Beauchesne. Deuxièmement, si l'on consulte le hansard de la semaine passée, on s'apercevra que le premier ministre a répondu à des questions tous les jours. Le député a dit qu'il ne répondait pas aux questions. On ne devrait pas permettre que figure au hansard ce genre de déformation des faits.

**M. le vice-président:** A mon avis, les points soulevés par le député ne constituent pas des rappels au Règlement.

**M. Nunziata:** Monsieur le Président, tout ce que je peux dire au député, c'est que les faits parlent d'eux-mêmes. Je suis prêt à mesurer ma crédibilité et mon intégrité à celles du premier ministre n'importe quand.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nunziata:** Quand vous voudrez, mon ami.

**M. Malone:** Quelle piètre figure vous feriez.

**M. Nunziata:** Le premier ministre a aussi déclaré à la Chambre, et je sais qu'il n'en avait pas l'intention...

**M. Malone:** Vous ne méritez pas d'être ici.

**M. le vice-président:** A l'ordre! Tout se passait bien depuis la semaine dernière: continuons, s'il vous plaît.

**M. Nunziata:** Monsieur le Président, je sais que les députés d'en face deviennent un petit peu...

**M. Malone:** Le député de Crowfoot a la parole.

**M. Nunziata:** En effet, le député de Crowfoot (M. Malone). Ils sont un peu susceptibles, mais lorsqu'on frôle la vérité, leur réaction est manifeste.

**M. Malone:** Vous ne sauriez reconnaître la vérité même si on vous la pointait du doigt.

**M. Nunziata:** Il faut se rendre à l'évidence, un point c'est tout.

Le premier ministre a déclaré à la Chambre vendredi dernier que le taux de chômage était de 37 p. 100 à Port-Cartier. Je sais qu'il n'a pas sciemment cherché à induire les députés en erreur. Je sais qu'il s'est simplement trompé. Le taux de chômage à Port-Cartier n'est pas de 37 ou 38 p. 100, comme l'a soutenu le premier ministre devant la Chambre et ailleurs pour justifier la décision de construire la prison ailleurs. Ce taux de chômage, s'il se donne la peine de vérifier les données officielles, est de 15,8 p. 100. Soit qu'il a parlé en toute innocence, soit qu'il a délibérément été malhonnête; mais je n'opterai pas pour la deuxième possibilité car ce serait malséant.

Vous me faites signe que mon temps de parole est écoulé, monsieur le Président. Je suis prêt à répondre à n'importe quelle question de mes collègues d'en face. Le discours du trône laisse à désirer. Comme vous le savez, le chef de l'opposition officielle (M. Turner) a proposé une motion d'amendement à l'Adresse en réponse au discours du trône qui n'est rien d'autre qu'une motion de défiance envers le gouvernement du Canada. Nous ne sommes peut-être pas assez nombreux ici pour réussir à faire adopter l'amendement mais, j'en suis convaincu, nous comptons suffisamment de partisans au Canada pour défaire le gouvernement actuel.

**M. le vice-président:** La parole est au député de Crowfoot (M. Malone) pour poser une question ou faire une observation.

**M. Malone:** Monsieur le Président, le gouvernement a annoncé dans le discours du trône son intention de débarrasser le pays de la pornographie, surtout de la pornographie intégrale et violente. Je veux simplement demander au député, étant donné son discours d'aujourd'hui, s'il peut dire à la Chambre que nous pouvons compter sur son appui dans nos efforts pour résoudre ce grave problème au Canada?